

N° 2010-179

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **mercredi 19 mai 2010** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION	
Date	12/05/2010
Affichage	12/05/2010

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	26	7

Etaient Présents : DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

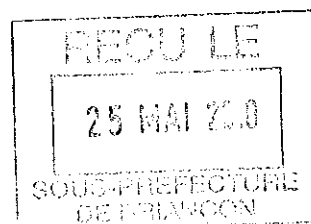
POYAU Aurélie pouvoir à FROMM Gérard
CIRIO Raymond pouvoir à MARCHELLO Marie
GUGLI Catherine pouvoir à PEYTHIEU Eric
CODURI Laetitia pouvoir à DJEFFAL Mohamed
BRUNET Pascale pouvoir à NICOLOSO Alain
ESCALLIER Karine pouvoir à SIMOND Stéphane

THEME : CULTURE 1

**OBJET : TARIF DE L'ATELIER
MUNICIPAL DES BEAUX ARTS -
SAISON 2010-2011**

Absents-Excusés : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, GUGLI Catherine, CODURI Laetitia, BRUNET Pascale, ESCALLIER Karine, PEYTHIEU Eric,

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Nicole GUERIN

Dans le cadre des activités de l'Atelier Municipal des Beaux Arts, il est proposé d'adopter les tarifs pour la saison 2010/2011 tels que ces derniers figurent dans le tableau ci-dessous.

Conformément au vote du Conseil Municipal du 13/10/2009, les tarifs des inscriptions pour les élèves habitant Briançon et ceux des élèves habitant les autres communes sont identiques.

Discipline	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	Adulte A	Adulte A + enfant	Adulte B	Adulte B + enfant
Dessin Peinture Modelage Céramique	117,50 €	109,00 €	172,50 €	163,00 €	233,00 €	220,50 €
Avec Carte Club	92,50 €	87,00 €				
Au trimestre	64,50 €	59,00 €	95,00 €	90,00 €	128,00 €	120,50 €
Avec Carte Club	49,00 €	47,00 €				

A = 1 cours par semaine dans la même discipline toute l'année

B = 2 cours par semaine

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'adopter les tarifs ci-dessus.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération

POUR : 23


CONTRE : 0

ABSTENTION : 8 (ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe)

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire

Gerard FROMM
Mairie de Briançon
Hautes-Alpes

TRANSMIS LE 21 MAI 2010

PUBLIÉ LE 21 MAI 2010

NOTIFIÉ LE